

## ÉTAPE 3 : ENTRER VOS DONNÉES D'AGNEAUX



La collecte de données des performances des agneaux peut être effectuée dans GenOvis à la suite de la création de l'inventaire de troupeau. Les parents doivent exister dans la base de données du programme pour permettre l'enregistrement des agneaux.

### INFORMATIONS REQUISES :

- ✓ ATQ ou tatouage de l'agneau
- ✓ ATQ de la mère
- ✓ ATQ du père
- ✓ Date de naissance
- ✓ Sexe
- ✓ Nombre né
- ✓ Nombre élevé
- ✓ Date et code de disposition (mortalités, etc.)
- ✓ Code de commentaires

Plus les informations sont complètes = Plus l'évaluation génétique est précise

### PESÉES À FOURNIR :

- ✓ Poids naissance (dans les 24 premières heures de vie). N'est pas obligatoire, mais fortement recommandée.
- ✓ Poids sevrage (50 jours - Entre 28 et 72 jours d'âge)
- ✓ Poids post-sevrage (100 jours – Entre 73 et 135 jours d'âge)

Pour planifier vos pesées, contactez-nous ou référez-vous à la **Grille de calcul automatique des dates de pesées** (Excel) disponible au [genovis.ca](http://genovis.ca) dans la section Planification des pesées.

Tous les agneaux du groupe doivent idéalement être **pesés la même journée** pour les pesées à 50 et à 100 jours.

Vous référez à la fiche **Créer vos groupes** pour la création de vos groupes contemporains.

### MESURES DE L'ÉPAISSEUR DE LA LONGE ET DE GRAS DORSAL :

Un service de mesures aux ultrasons permettant de mesurer l'**épaisseur de la longe** et du **gras dorsal** sur des agneaux vivants est offert aux participants du programme GenOvis. Ces mesures prises par des techniciens accrédités permettent à GenOvis de calculer des **ÉPD** et des **indices** visant à **améliorer la qualité bouchère**.

L'âge recommandé au sondage se situe entre **73 et 135 jours** et l'éleveur doit viser un **poids moyen de 35 kg et plus**. Idéalement, cette mesure est effectuée en **même temps que la pesée à 100 jours** afin de minimiser les manipulations réalisées par l'éleveur.

## MESURES DE L'ÉPAISSEUR DE LA LONGE ET DE GRAS DORSAL (SUITE) :

Si vous êtes intéressés par ce service, vous devez en informer l'équipe génétique **maximum 15 jours après que la pesée à 50 jours** des agneaux à mesurer a été effectuée afin de permettre une planification efficace des déplacements. **Certaines** conditions doivent être respectées et donnent accès à **5 paliers de tarifications**.

Pour plus d'informations, vous référez à la section **Mesures aux ultrasons** disponible sur [genovis.ca](http://genovis.ca).

## FICHIERS ACCEPTÉS :

- ✓ Fichier de **Saisie des agneaux complète** disponible sur [genovis.ca](http://genovis.ca) (Excel)
- ✓ Fichiers des **Pesées à 50 jours** et des **Pesées à 100 jours** disponibles sur [genovis.ca](http://genovis.ca) (Excel)
- ✓ Saisie manuelle directement dans votre dossier en ligne (vous référez au **Guide de l'utilisateur**)
- ✓ Fichier de déclaration globale GenOvis extrait de BerGère
- ✓ Tout autre fichier Excel contenant les informations requises sera accepté.

**IMPORTANT :** Des frais de saisie sont applicables pour l'envoi de données en format non électronique (PDF, JPG, ...)

## OÙ ENVOYER MES DONNÉES AGNEAUX?

@ : [genovis@cepoq.com](mailto:genovis@cepoq.com)

## DES QUESTIONS ?

GenOvis	Service à la clientèle	<a href="mailto:genovis@cepoq.com">genovis@cepoq.com</a>	1-418-856-1200, poste 224
BerGère	Jacques Kirouac	<a href="mailto:info@logicielbergere.com">info@logicielbergere.com</a>	1-450-955-0674